

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE PRÊTRE EDUCATEUR

DE quelles doctrines et de quels exemples le maître chrétien doit-il étayer son apostolat ? Ce fut l'objet d'une retraite prêchée à des prêtres professeurs en 1881, à Saint-Wolfray, en France, par le R. P. Lecuyer, de l'ordre de Saint-Dominique, disciple de Lacordaire. Ces conférences ont été réunies en un volume que l'on pourrait appeler le guide du prêtre éducateur. Nous en donnons une analyse succincte ; nous voudrions voir le livre lui-même entre les mains de tous les prêtres qui s'occupent du sublime ministère de l'éducation dans nos collèges-séminaires.

I

La force

La force, dit saint Thomas, est une vertu, parce qu'elle retient l'homme dans les limites de la raison.

Son caractère primitif est de savoir supporter.

« Soumettez votre cœur... demeurez unis à Dieu dans l'épreuve... recevez-la de bon cœur... gardez la paix dans votre douleur et la patience dans l'humiliation (Eccl. VI, 2-3-4).

La charité souffre tout, espère tout, supporte tout (I Cor. XIII, 7).

La meilleure manière de vaincre le mal, c'est encore de le supporter.

Son second caractère est de savoir se priver des choses, c'est-à-dire aller au-devant des misères de la vie et s'exercer à les supporter courageusement.

Apprendre à se passer du superflu et même du nécessaire.

La force consiste encore à entreprendre, à marcher au-devant du danger, à *oser*.

C'est Dieu qui donne ces impulsions et ces ardeurs, qui font les héros et les libérateurs. On les prépare en glorifiant la force, les saints, les martyrs.

Un dernier caractère est la persévérance, qu'il faut estimer, encourager, honorer.

La première source de la vertu de force vient de la nature même de l'enfant : sa nature physique qu'il faut développer par l'exercice corporel.

Son âme ; l'intelligence, par l'évidence des convictions.

Le cœur, par l'ardeur de ses affections.

La volonté, par l'énergie de ses efforts et de ses actes ; autant de choses qu'il s'agit d'éclairer, de diriger et de soutenir.

Pour cela, il faut que l'éducateur lui-même possède la force par l'autorité du commandement, par la régularité et le travail, par l'austérité de vie.

La justice

La justice est la gardienne de la force. Sans elle, dit saint Ambroise, la force n'est qu'une occasion d'iniquité, ou encore selon saint Augustin, la force publique, sans la justice, n'est qu'un immense brigandage.

Il faut donc mettre à la base de l'éducation le sentiment, l'amour, le désir, la faim et la soif de la justice.

La justice, dit saint Thomas, est une volonté constante, désintéressée, de rendre à chacun selon ses droits.

Nous ne sommes pas seuls dans l'univers.

Il y a Dieu, il y a l'Eglise, l'Etat, nos semblables.

La justice veut qu'on respecte tous les droits. De là la nécessité d'un enseignement formel et précis qui exerce la conscience à voir, à reconnaître, à encourager résolument le droit des autres et qui donne à la volonté

l'habitude de le respecter scrupuleusement et dans les grandes et dans les petites choses.

La justice est pour l'autre vie l'indispensable condition du salut.

Il en est de même pour la vie présente, pour décupler la valeur de nos efforts, éclairer toutes nos voies, pour remporter la victoire sur nos ennemis.

Par quels moyens inculquer aux élèves cet enseignement si essentiel de la justice ?

Il y a d'abord l'étude des classiques, approuvée et recommandée par l'Eglise. On trouve dans les vieux écrivains de la Grèce et de Rome, les maîtres de la morale élémentaire, les annalistes de la justice et de l'honneur. Il faut se servir de leurs noms immortels pour enseigner aux enfants comment ces païens comprenaient la justice et pour leur inspirer les sentiments de l'honneur.

Mais le vrai maître, après Dieu, c'est le prêtre éducateur lui-même, dans ses rapports avec ses élèves, dans ses relations avec le monde, dans tout ce qui se dit et se pense à son sujet, et par les jugements qu'inspirent ses actes et ses paroles. Il exerce une magistrature suprême et sommaire à la fois.

Qu'il prenne garde à son humeur.

S'il est obligé de punir, qu'il le fasse en juge, avec gravité, avec mesure, avec désintéressement, seulement par devoir.

Qu'il prenne garde à son cœur, à ses faiblesses, à ses préférences, pour qu'on ne puisse l'accuser de partialité et d'injustice.

Qu'il prenne garde à son honneur, jusque dans les plus petites choses, étant juste et délicat jusqu'au sacrifice.

Renan roudait naguère à ses vieux maîtres du petit

séminaire de Tréguier ce témoignage flatteur : « C'étaient d'excellents prêtres, les hommes les plus respectables du monde. Ils cherchaient par-dessus tout à former d'honnêtes gens. »

La vérité

L'éducation chrétienne doit tout faire pour inspirer aux enfants l'horreur du mensonge, l'amour et le désir de la vérité.

L'âme de l'enfant a besoin qu'on fortifie, qu'on encourage, qu'on exalte la loyauté intacte qui fait son charme et sa force, et à laquelle la vie du monde livrera de si tristes assauts.

« Le Seigneur a, en abomination les lèvres menteuses et tous les trompeurs. » (Prov. XII, 22).

« Ne contredisez en aucune sorte les paroles de vérité. » (Eccl., IV, 30)

« Tout mensonge est en soi un mal et un péché. » (S. Thomas, 2-2, 9, 3).

Il faut former des chrétiens dont la seule parole soit sacrée comme le plus auguste des serments.

Et si l'on songe que ces élèves deviendront des ministres d'un Dieu de vérité, des prêtres qui devront être les gardiens de la vérité, et les témoins de Dieu, ne faut-il pas que dès maintenant ils apprennent que leur parole doit toujours être l'expression de la vérité, et que toujours, mais pour eux particulièrement, le mensonge est une infamie.

« Mes enfants, dit le P. Captier aux élèves qu'il laissait aux mains de la commune, on va bientôt vous interroger ; répondez-leur comme vous répondriez à vos maîtres, à vos parents, à Dieu lui-même. Dites-leur bien la vérité. »

Selon saint Jérôme, la vérité complète dans l'homme

consiste en trois choses : vérité de la vie, vérité de la justice, vérité de la doctrine.

La vérité dans la vie, c'est une vie droite et régulière, en conformité parfaite avec le règlement de la maison.

La vérité dans la justice, c'est la loyauté dans le commandement, par une fidélité constante à remplir les promesses et à exécuter les menaces. C'est la loyauté dans la surveillance, qui doit être active et constante, mais absolument étrangère à tout ce qui sent la perfidie, la délation; la trahison entre camarades.

La vérité de la doctrine. Pour cela il faut tout d'abord être des hommes de conviction ardente et profonde; être étrangers à l'esprit de système, d'école ou de parti. La vérité pleine et entière, voilà tout ce qu'il faut pour former des hommes sincères, et c'est ce que doit donner notre enseignement. L'Eglise n'a besoin que de la *vérité*.

La vertu de religion

Vaincre le mal par le bien, comme dit saint Paul, c'est revendiquer pour nous, les héritiers de Dieu, tous les biens supérieurs dont les adversaires de l'Eglise se prévalent contre elle.

C'est le but que devrait atteindre la formation chrétienne de l'enfance, dans son triple objet : Le corps de la religion, l'âme de la religion, la vie extérieure de la religion.

Entre une tendance austère et puritaine qui ne donne au culte que le strict indispensable, et les cérémonies trop fréquentes, trop longues et trop tapageuses, choisir les exercices qui pourront intéresser les enfants, leur faire désirer les choses de Dieu et laisser dans leur cœur ces souvenirs aimés auxquels on revient toute la vie.

Pour la pratique des sacrements, donner des habitudes conformes à ce que doit être plus tard leur état de

vie, et se rappeler toujours que la charité naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère.

Mais quelle sera l'âme de l'enseignement chrétien, sinon Jésus-Christ. « Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis, et qui est le Christ Jésus. » (I Cor. III, 11).

Le prêtre éducateur doit à ses élèves la vie de l'esprit, qui est de « connaître le seul vrai Dieu, et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ. » (Io. XVII, 3.)

Il leur doit la vie du cœur par laquelle on doit être « dans le même sentiment où a été Jésus-Christ. » (Philip. II, 5.)

Il leur doit l'art de la parole, dont le premier mot est Jésus-Christ, « Si vous parlez, qu'il paraisse que Dieu parle par votre bouche. » (I Pel. IV, 1.)

Il leur doit la formation de l'homme extérieur, et il est écrit : « Révêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (Rom. XIII, 14.)

Il doit amener leur salut : « Or il n'y a de salut en aucun autre que Jésus-Christ. » (Art. IV, 12.)

Il doit les préparer à la vie d'action ; et il est dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. » (Io. XV, 5.)

Voilà le fond, la substance de l'enseignement chrétien ; c'est l'Evangile, c'est l'Eucharistie, c'est la Croix, c'est la parole, c'est la vie et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La vie extérieure de la religion est une vie militante. Il faut faire de l'enfant un *soldat du Christ* : instruit, convaincu, confirmé, qui ne rougira pas de l'Evangile ; qui est prêt à tous les sacrifices ; qui combatta par la parole et par la plume, par l'exemple ; un soldat discipliné, obéissant à ses chefs, soumis en tout à leur autorité sacrée.

Former des chrétiens capables de vivre et de combat-

tre pour Dieu et pour l'Eglise, telle est l'œuvre de l'éducation.

La charité

La charité de la main pratiquée envers les pauvres, est un grand élément d'éducation. Il y a là à remplir un devoir moral, un devoir social, et un devoir doctrinal.

Il faut former un cœur dans l'élève. Pour cela, il faut lui montrer le pauvre, le mettre en présence de la navrante réalité. Jamais ou presque jamais un cœur d'enfant reste insensible aux appels de la charité, et à l'ombre de la charité se révèlent et grandissent toutes les vertus qui font les bons cœurs et les grands cœurs.

Les élèves les meilleurs sont les plus charitables.

Puis, ils doivent pour l'avenir, comprendre la question du pauvre : « Bienheureux celui qui a l'intelligence des besoins du pauvre et de l'indigent. » (Ps xi, 2). Ils devront plus tard s'en occuper, agir, travailler au soulagement des malheureux.

La charité à l'égard du pauvre doit donc faire partie du programme de l'enseignement chrétien ; il y a aussi la charité de la langue, qui se pratique par le silence et le pardon, et dont l'éducateur est tenu de donner les leçons et l'exemple ; silence sur les secrets confiés, même par les enfants, silence sur les fautes, et les défauts du prochain, des élèves eux-mêmes, silence opposé aux animosités visibles, à la surveillance acharnée, au désir de prendre en faute un enfant qu'on n'aime pas, comme à celui d'envenimer une peccadille ou d'amener au grand jour une chute qui aurait pu rester secrète.

Le pardon qui doit toujours être accordé généreusement et effectivement à ceux qui auraient pu se rendre coupables de quelqu'offense personnelle.

La chasteté

La chasteté de l'enfant est un des trésors de la famille chrétienne : impuissante à le sauvegarder elle le confie au prêtre. Que doit-il faire pour répondre à cette confiance ?

Il doit en premier lieu exercer la surveillance ; surveillance exacte qui s'étende à tout et partout : à l'étude, au dortoir, à la récréation ; surveillance prudente, qui évite le zèle indiscret et la curiosité malsaine ; surveillance rigoureuse dans ses effets, sa sanction, qui traite comme des crimes les fautes commises contre le bien commun, et ne craint pas de frapper, et d'exclure dès qu'il y a danger.

Il faut que l'enfant vive dans une atmosphère pure, qui exhale « la bonne odeur de Jésus-Christ, odeur de vie qui entretient la vie » (II Cor. II, 15, 16). Pour cela il faut prendre garde au monde, l'éviter, le fuir ; il faut prendre garde à ses élèves ; protéger leur innocence et leur candeur : avoir l'œil ouvert sur les lectures, l'oreille attentive aux conversations, voir à la frugalité de la table ; à la mortification des sens, aussi bien qu'à celle de l'esprit et du cœur.

La doctrine religieuse

Les lèvres du prêtre sont les gardiennes de la science et de la loi divine, (Mal. II, 7) ; il est la lumière du monde, le témoin et l'ambassadeur de Jésus-Christ (II Cor, v. 20).

Le prêtre éducateur doit donc considérer l'enseignement religieux comme le plus indispensable à ses élèves, le plus difficile et le plus redoutable de tous ses devoirs.

Il y a dans la doctrine catholique, des choses qu'il faut savoir et professer sous peine de compromettre son

salut, mais que la mémoire de l'enfant oublie facilement. Il importe d'y revenir fréquemment.

Les élèves ont droit à recevoir, de plus, une connaissance de la religion suffisante selon la capacité de l'esprit, et selon les exigences de leur état, et cette connaissance doit se développer et grandir avec l'intelligence de l'enfant, avec son âge.

Pour ce ministère, qui requiert une grande exactitude, il faut du travail et des veilles. L'enseignement doit être rationnel, appuyé sur des faits et des preuves qui ne laissent aucun doute à l'esprit et mettent l'élève en état de défendre sa religion et sa foi ; capable même d'en être l'apôtre. Dès lors il faut payer de sa personne, travailler et travailler encore pour donner à l'enseignement religieux toute l'importance pratique qui lui appartient, et le maintenir au niveau des besoins de notre temps. Il faut « rendre vie à la parole de Dieu, » qu'elle soit vibrante, agissante, capable de pénétrer jusqu'à la moëlle de l'être ; une parole vivante, en un mot. » (Heb. iv, 12.)

C'est l'œuvre du vrai catéchiste, et cette œuvre est grande, elle est sublime : c'est l'œuvre de l'Évangile dans toute sa réalité.

La confession

Quand il s'agit de la confession des enfants, le devoir du prêtre devient plus étroit et plus distinct qu'à l'égard de tout autre, parce qu'il faut former des consciences, leur donner une direction qu'elles ne quitteront jamais complètement, et que, dans leur cas particulier, la bonne confession dépend surtout du confesseur.

Il importe de leur inspirer en premier lieu le respect du sacrement de Pénitence ; pour cela, il faut leur

rappeler souvent les principes de la foi sur cette matière ; éviter l'abus de la réglementation qui produit la négligence de la préparation, les dispositions douteuses, quelquefois le sacrilège ; mieux vaut la confession librement et sincèrement pratiquée par les enfants suivant leur inspiration personnelle et l'impulsion donnée par leur directeur. La confession des élèves demande à être faite avec un zèle attentif, sérieux et suivi.

L'intégrité de la confession doit être l'objet d'un soin spécial de la part du confesseur qui doit procéder avec une science prudente, pratique et affectueuse qui donne confiance, et amène d'eux-mêmes les aveux les plus pénibles.

Le jeune pénitent, aidé, encouragé par son confesseur, et soulagé par une bonne confession, sortira édifié, consolé, fortifié, converti, et rempli de courage pour se prémunir contre de nouvelles tentations.

II

La prière

La prière est le soutien et le ressort caché de tous les autres ministères du prêtre. Elle produit des forces immenses pouvant être utilisées pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Cela est vrai surtout du prêtre éducateur et de ses sublimes fonctions. La première forme de la prière pour le prêtre, c'est l'*oraison* qui commence chacune de ses journées et se continue jusqu'à l'heure du repos, par un commerce permanent de l'âme avec Dieu. Donnez moi un homme d'oraison, disait saint Philippe de Néri, et il convertira le monde.

L'*office divin* est une autre forme de la prière, immensément plus puissante que l'oraison elle-même puisqu'elle est faite au nom de l'Eglise en commun avec les âmes saintes du ciel et de la terre.

La sainte messe, qui est la prière du Fils de Dieu et renouvelle le sacrifice de la Croix est aussi une impétration, c'est-à-dire de la part du prêtre une prière, dépassant toute autre en force et en efficacité et tout au service du prêtre éducateur.

Il doit employer ces moyens dans l'ordre du salut aux intérêts de l'Eglise et à ses besoins particuliers. Encore plus dans l'œuvre de l'éducation, cet art des arts, dont la difficulté effrayait saint Chrysostôme.

Le plus grand des éducateurs, n'est ni le plus savant, ni le plus habile, c'est celui qui sait le mieux prier.

Il suit l'exemple des apôtres qui obtenaient par la prière, de Jésus-Christ, les miracles qui guérissaient les malades.

L'abnégation

L'abnégation est une autre condition indispensable imposée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à tous ceux qui veulent le suivre, mais surtout aux apôtres, aux éducateurs : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même. » (Math. xvi, 24). « Si quelqu'un vient après moi et ne délaisse pas et ne repousse pas ses plus chères affections, et de plus son âme, il ne peut pas être mon disciple. »

La fonction que remplit le prêtre éducateur, lui a été assignée par l'autorité, elle a été acceptée par l'obéissance. Dès lors, le règlement de la maison comme le programme des études doivent être à ses yeux comme une émanation de l'autorité divine de l'Eglise et par conséquent de Dieu lui-même.

Le supérieur devient lui aussi le représentant de l'Eglise et de Dieu ; à lui s'applique la parole : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. »

On comprend les difficultés qui peuvent surgir, en

pratique, du côté des intérêts, du côté des idées, du côté du cœur, du côté du caractère ; pour les vaincre, il faut le *sursum corda*, qui fait jeter les yeux sur Jésus qui a réglé toute sa vie sur la volonté de son Père et qui a obéi aux hommes pour accomplir cette volonté. C'est lui qui inspirera l'abnégation de l'esprit afin de rester fidèle à la charité, avec les égaux et les inférieurs, fidèles à la justice dans l'exercice des commandements.

Cette abnégation est une condition indispensable de la paix dans les communautés et de la force dans une maison. C'est par elle que chacun remplit dignement sa place et sait s'en contenter, que les postes les plus brillants sont estimés à l'égal des plus considérables, que celui qui commande se sent obéi, non par crainte, mais par conscience ; que ceux qui obéissent comprennent que l'autorité est un fardeau et que leur supérieur qui est en même temps leur frère et leur ami a besoin d'être secouru dans sa lourde tâche.

Le travail

Pour faire l'œuvre de Dieu, il faut encore porter sa croix à la suite de Jésus-Christ. C'est le fardeau imposé à chacun et proportionné à ses forces, à ses fautes, aux expiations qu'il doit accomplir. Chaque état a ses misères, mais le travail de l'esprit est, au dire de la Sainte Ecriture, une des choses les plus dures qui soient au monde. Ce travail s'impose de toute nécessité à l'éducateur chrétien. Son temps appartient aux élèves, à l'Eglise ; il doit donc non seulement éviter la paresse, mais encore les curiosités étrangères à sa mission, pour s'employer tout entier à ce qui peut profiter à sa classe et à chacun de ses élèves, et ce travail est une véritable bénédiction qui défend contre le monde et assure le triomphe de l'esprit sur la chair. Il y a un bonheur

véritable qui se goûte dans la recherche et la possession de la sagesse, c'est ce qui est exprimé dans le cantique des cantiques, c'est ce qui explique aussi les préférences données par les plus grands saints, à leurs études, sur les dignités qui leur étaient offertes.

Enfin le travail est une puissance par la science qu'il acquiert : une puissance qui finit toujours par être souveraine. De là le devoir impérieux pour les prêtres éducateurs, d'être eux-mêmes et de former des hommes d'étude et de travail.

Le dévouement

La première éducation est faite non par une intelligence de savant, mais par un cœur de mère. C'est une loi bénie dont Jésus-Christ lui-même n'a pas été dispensé et dont l'effet s'est continué sur lui pendant une longue jeunesse.

Dans ce mystère il y a une grande leçon pour le prêtre éducateur qui doit former des chrétiens, surtout qui doit former des prêtres. L'éducation chrétienne doit être avant tout une œuvre de cœur et de dévouement. La première mesure de ce dévouement c'est le devoir : « Remplis ton ministère, » dit l'apôtre à son disciple. (II Thom. iv, 5). L'éducation est un ministère assigné, accepté et qu'il faut *remplir*.

Ayant pour but la formation totale de l'enfant, il demande pour être rempli, le don total de l'homme. Il doit s'y mettre tout entier, à l'exemple du Maître des maîtres. « Maître, votre mère et vos frères sont là dehors et vous demandent. » « Et qui donc est ma mère, qui sont mes frères : je vous le dis, en vérité, ceux qui écoutent la parole de mon Père, ceux-là sont ma vraie famille. » Le prêtre éducateur doit pouvoir parler ainsi.

Au dévouement par devoir s'ajoute l'amour des âmes,

qui domine tout le reste, surtout quand il s'agit de l'âme du jeune homme et de l'enfant, ces deux personifications de l'espérance et de la pureté, et qu'on se propose de former en eux Jésus-Christ.

Le prêtre alors peut se dire en communiquant son enseignement : ce qui grandit et se fortifie devant moi, ce n'est pas seulement un homme : c'est une âme, c'est un Dieu : ce que j'aime en lui, c'est Jésus-Christ.

Les fruits de ce dévouement, aboutissant à la *plénitude de Jésus-Christ* seront le propre salut du prêtre éducateur et le salut de ceux qui l'écoutent. Les disciples formeront la couronne des maîtres dans l'éternité.

LE CACHET

DE LA VÉRITABLE ELOQUENCE SACRÉE

(TRADUIT DE L'« AMER. ECCLES. REVIEW »)

JAI été il y a quelque temps témoin d'un fait que je vais vous raconter, et qui nous montre éloquemment la puissance de la véritable éloquence sacrée. Dans une des églises de notre grande ville, on avait invité un jeune mais brillant prédicateur à y prêcher la station du carême. Chaque soir, vous pouvez le croire, de toutes les parties de la ville, on venait en foule écouter l'orateur distingué à l'adresse duquel les journaux faisaient force éloges.

Or, il se trouvait à courte distance un vieux curé qui, au récit de tant de merveilles, s'était avisé d'ouvrir un modeste triduum, et d'y donner chaque soir, à ses ouailles des instructions bien simples. A la clôture de la

retraite, sur la demande du vieux pasteur, je me rendis chez lui avec mes confrères voisins pour y entendre les confessions.

Il y avait beaucoup de monde, et on entendit les pénitents jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. A un moment, me sentant un peu fatigué, je laissai le confessionnal, et j'allais sortir, quand un individu qui jusque-là s'était tenu blotti au fond d'un banc, m'arrêta en me disant : « Mon Père, j'ai à vous dire un mot » ; un peu étonné, je lui demandai s'il voulait se confesser : « Non », me dit-il. « Eh bien, mon ami, adressez-vous au curé, moi, je suis étranger ici. » « Mais, mon Père, écoutez-moi, je ne puis pas me confesser, parce que je ne suis pas préparé : et je veux faire une restitution. Veuillez avoir la bonté de restituer pour moi cette somme, et de remercier au nom d'un pauvre pécheur converti, le vieux prêtre qui a prêché ici hier soir.

« Voici mon histoire : hier, j'allai à une église où un prédicateur de renom se faisait entendre, et pendant que les gens écoutaient attentivement, moi, je les pillais avidement, je volais les porte-monnaie. Si vous connaissez le nombre de mes victimes, et les bons coups de filet de mes complices ?...

« Ce soir, je m'étais rendu à la mission du vieux prêtre, pour y faire les mêmes escroqueries, croyant trouver ici un champ fertile pour mes opérations. Durant la prière, je parvins à soutirer une bourse à un des assistants, puis, je vis le vieux prêtre monter en chaire. Sa parole était si touchante et si simple que je ne pus m'empêcher de l'écouter. Il n'avait pas encore fini, que soudainement changé par le simple mais victorieux langage du bon pasteur, j'ai pris la résolution d'abandonner mon misérable métier, et maintenant, je vous le dis, je préférerais mourir de faim plutôt que de voler une seule bourse. »

« Tenez, me dit-il, prenez cette somme ; demain je vous apporterai le reste. »

Vous pouvez croire que le lendemain de bonne heure, cet homme revint me voir : comme il était content de se voir dans le sentier de l'honnêteté, et comme il me fut facile ensuite de lui trouver une position !

Eh bien ! cet homme qui ne manquait pas d'éducation, et qui pouvait apprécier un bon sermon, se trouva étrangement impressionné en songeant qu'un prédicateur élégant lui avait facilité l'exercice d'un vil métier, tandis que le vieux pasteur, dans un simple et modeste exposé de l'évangile, en en faisant pour toujours un honnête homme, l'avait heureusement conduit à la restitution d'un bien mal acquis.

LES MISSIONS

A l'exposition universelle de Paris et le musée Borgia

(De *L'Univers*)

On sait que, dans sa haute bienveillance, S. S. Léon XIII a daigné permettre au comité de l'exposition des missions françaises, de réunir un certain nombre d'objets appartenant à la collection ethnographique du musée Borgia de la Propagande, pour les faire figurer à l'Exposition universelle dans le pavillon de ces missions.

Le comité avait chargé un de ses secrétaires, le baron Joseph du Teil, d'aller à Rome, et de s'entendre, à cet effet, avec S. Em. le cardinal Vannutelli, préfet des Economies de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Son Eminence a fait le plus gracieux accueil au délégué du comité, s'est fort intéressé à l'œuvre pour laquelle celui-ci était venu à Rome, et avec une bonté parfaite, l'a mis en mesure de prélever, sur le fond du musée, les objets qui lui agréeraient. D'ailleurs, chez tous, M. du Teil a rencontré de vives sympathies. Le directeur du musée, M. le professeur Pierre Durantini, s'est prêté, de la meilleure grâce, à faciliter sa tâche au mandataire du comité.

L'ambassade de France auprès du Vatican et notre ministère des affaires étrangères ont bien voulu donner à M. du Teil toutes facilités pour assurer le transport, dans des conditions de sécurité absolue, des objets prêtés, qui viennent, d'ailleurs, d'arriver à Paris en parfait état. En ce moment, on étudie le plan et les détails de la construction de la vitrine. Cette vitrine sera aux armes du Saint-Père et de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Le cardinal Rampolla a bien voulu donner, deux fois, audience au représentant du comité de l'exposition des missions.

Au cours de ces audiences, l'éminent secrétaire de l'Etat de Sa Sainteté a tenu à être mis au courant, dans tous ses détails, de la question de la participation des missions françaises à l'Exposition universelle, ainsi que celle des autres œuvres catholiques, prises dans leur ensemble.

On verra donc, entre autres choses, dans le pavillon des Missions, et venant du musée Borgia, des divinités indoues et chinoises, un temple brahmanique, des vases de Chine d'un grand prix et des bracelets de la Nouvelle-Calédonie qui ont déjà figuré les uns et les autres à l'exposition vaticane, il y a quelques années, un vêtement birman, divers ornements kabyles et un mousquet

oriental donnés jadis au musée par Mgr Lavigerie, divers objets de l'Alaska, don du regretté Mgr Seghers, massacré, comme nous l'avons dit dans une de nos chroniques, au cours d'une excursion apostolique.

Etant donné le peu de temps qu'il avait pour organiser une exposition des missions, et les difficultés auxquelles il devait, de toute nécessité, se heurter, le comité ne pouvait que mettre toute sa confiance dans l'activité de son bureau. Cette confiance n'a pas été trompée. Nous sommes assurés, maintenant, que les visiteurs de l'Exposition verront dans le pavillon des Missions des choses vraiment intéressantes. Il est juste de reconnaître aussi que président, vice-président, trésorier et secrétaires ont été secondés par la bonne volonté des membres du comité. Chacun, avec les moyens qui lui étaient propres, a prêté son concours. De leur côté, les sociétés de missionnaires se sont mis, immédiatement, en mesure de répondre aux appels qui leur étaient adressés, et l'ont fait généreusement. Le public catholique de plusieurs de nos grandes villes de commerce a pris à tâche de fournir des ressources qui, nous aimons à l'espérer, s'agrandiront encore. Enfin Rome a consacré, de sa haute autorité, l'œuvre entreprise, en lui ouvrant le trésor de ses collections.

LE TÉMOIN.

OBITUAIRE

En France, Mgr P. E. D. BOUVIER, évêque de Tarentaise, décédé.

A Saint-Félix-de-Valois, M. l'abbé URGEL ARCHAMBAULT, ancien curé de cette paroisse, décédé le 28 avril.

(*Soc. d'une messe et Caisse ecclés. de Saint-Jacques*).

A Montréal, M. l'abbé DELAVIGNE, p. s. s., Directeur du Séminaire de Philosophie, décédé le 2 mai. (*Soc. d'une messe*).

A Toulouse, France, M. l'abbé Victor Marre, p. s. s., décédé. (*Société d'une messe*).

LA CROIX DE BOYNES

L*A croix de Boynes.*— On connaît ce glorieux épisode où, pendant les jours de la Révolution, la grand'mère de Louis Veillot, une cognée à la main, défendit la croix que des bandits voulaient renverser. Louis Veillot lui-même a raconté le fait, en son *Ça et là* ; et M. Eugène Veillot vient de le redire au chapitre premier de la vie de son frère.

Or, ce souvenir a inspiré au R. P. Delaporte une belle et vigoureuse poésie que nous voulons citer tout entière.

Nous la trouvons dans la troisième série des « Récits et légendes » que l'éminent écrivain de la Compagnie de Jésus vient de publier sous ce titre : *A travers les âges*.

... Elle se plaça devant le crucifix, armée de cette cognée, qu'elle maniait comme si c'eût été son fuseau.

(LOUIS VEILLOT.
Ça et Là, t. II. liv. XII.)

« *Boynes-en-Gâtinais, pays de vieille France...* »

Sur la carte, un point noir marque à peine ce lieu ;

Ne lisez pas ce nom avec indifférence ;

Boynes fut le berceau d'un chevalier de Dieu :

Et de sa plume d'or, qui lui servait d'épée,

Lui-même, ce vengeur du Christ et de ses droits,

Grava sur un feuillet de chrétienne épopée,

Comment, en ces temps-là, Boynes vengea la croix.

C'était aux jours d'orgie, où les bouffons infâmes

Près du trône écroulé brisaient l'autel proscrit ;

Egorgeaient lâchement des prêtres et des femmes,

Des ci-devant, suspects de croire en Jésus-Christ.

C'était la guillotine et sa charrette immonde ;

C'était la *Marseillaise* au refrain hébété ;

C'était quatre-vingt-treize étalant par le monde
Son ivresse écoeurante et son impiété.

Quand les têtes roulaient sur l'échafaud des villes,
On jetait dans la boue, on piétinait la croix ;
A la croix, des goujats accrochaient leurs mains viles ;
La croix était un trône et le Christ, rois des rois ;
Il l'en fallait punir ; plus de Dieu, plus de maître...
La croix blesse les yeux : la croix, c'est un gibet !
Puisque la liberté venait enfin de naître,
La croix devait tomber ; hélas ! la croix tombait.

« *Boynes-en Gâtinais, pays de vieille France...* »

Est libre ! Sur l'église, au fronton, c'est écrit.
Les citoyens, ce soir, fêtent leur délivrance,
Et de l'église ils vont arracher Jésus-Christ.

La croix est encore là, dans l'église déserte,
Narguant le peuple libre et défiant les lois ;
Elle est debout ; le peuple indigné se concerte,
Ils sont venus soixante — un nombre redoutable !
Au cabaret, hurlant, verre au poing, l'œil en feu ;
Quand ces bons citoyens se lèveront de table,
Ce sera le moment : le Christ verra beau jeu.
Il faut le déclouer, le traîner dans la rue,
Le brûler ; les fagots sont tout prêts ! Il le faut !
Vive la liberté ! La foule est accourue,
Haletante, muette ; un mot, c'est l'échafaud.
Cette foule, naguère, aimait la vieille église ;
De ses aïeux l'église abrite les tombeaux...
Mais on a peur ; la peur enchaîne et paralyse :
On craint les citoyens, les tyrans en sabots,
On craint ; et cette foule au crime est résignée ;
On attend.

Tout à coup, dans leurs rangs en émoi,
Une femme s'avance et tient une cognée,
Et cette femme crie aux femmes « Suivez-moi !

Les hommes n'osent pas ; nous oserons... qu'importe ?
 A l'église, à la croix !... S'ils franchissent la porte,
 Et s'ils daignent se battre, eh bien, nous les battons.
 Au premier qui viendra, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne
 Ce brin d'acier saura caresser le museau... »

Elle était grande et noble à voir, cette chrétienne,
 Maniant la cognée ainsi que son fuseau ;
 Debout, près de l'autel, pâle, mais menaçante,
 Le front haut, le regard au loin, face au danger...
 Les hommes hésitaient ; ils étaient là soixante ;
 Mais pas un n'approcha ; pas un n'osa bouger.
 Leur courage fondait, devant cette assurance ;
 Devant cette cognée, ils oubliaient leurs droits...
 « *Boynes-en-Gâtinais, pays de vieille France...* »
 Même en ces jours d'enfer, garda sa vieille croix.

Or, celle qui sauva le Christ de cet outrage,
 Qui, la hache à la main, vengea le crucifix,
 Cette humble femme au cœur viril, au saint courage,
 De la foi résolue arma son petit-fils,
 Et, cinquante ans, pour Dieu, debout en sentinelle,
 Poussant de fiers appels dont le monde a frémi,
 Soldat et chevalier de la cause éternelle,
 Ce brave, cinquante ans, fit face à l'ennemi.
 Pour l'Eglise, ses droits, son honneur, sa doctrine,
 Ce Bayard du *Credo* jamais ne recula ;
 Aux blasphèmes, son cœur battait dans sa poitrine,
 Et tout seul contre mille, il criait : « Je suis là ! »
 Quand des chrétiens, par crainte ou folle indifférence,
 S'étendaient, pour dormir, le cou sur le billot,
 Seul, il sonnait l'alerte aux vrais Français de France...
 Gloire à toi, bon sergent du Christ : *Louis Veillot !*

CONGRES CATHOLIQUE

En l'honneur de la très sainte Vierge

Le 5 au 8 septembre de l'année 1900, se réunira à Lyon le premier congrès catholique français en l'honneur de la très sainte Vierge. D'autres du même genre ont déjà été tenus dans plusieurs villes d'Italie, notamment à Turin en 1898.

Ce congrès est la réalisation d'un vœu émis dans les derniers congrès de Lille et de Paris, et, plus spécialement, au mois d'août dernier, dans le congrès eucharistique de Lourdes, où la ville de Lyon fut désignée comme siège du premier congrès français en l'honneur de la sainte Vierge. S. Em. le cardinal archevêque de Lyon accueillit avec joie cette pensée, et demanda au Souverain Pontife sa bénédiction. Léon XIII, à la date du 12 septembre 1899, répondit au primat des Gaules, en le félicitant de son dessein et en l'exhortant à le poursuivre. "Aucune ville, ajoutait Léon XIII, ne saurait être mieux choisie que Lyon, pour la réunion d'un congrès en l'honneur de Marie. Il n'en est pas où l'on puisse espérer qu'une assemblée de ce genre puisse tenir des assises plus magnifiques et plus solennelles."

Aux heures si sombres et si tristes que nous traversons, l'annonce d'un congrès Marial français doit réjouir le cœur de tous les catholiques. Ces fêtes seront un acte de reconnaissance envers la Reine du ciel et de la terre, qui a été tout spécialement, dans ce siècle, la Reine de la France. Elles seront aussi une supplication et un gage d'espérance pour le siècle qui approche.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — *L'image du Sauveur.* — Elle est conservée dans le *Sancta Sanctorum*, un des anciens sanctuaires du Latran qui fut préservé de la démolition sous Sixte V, grâce aux souvenirs qui en faisaient un lieu des plus vénérables de Rome. Quand on voulut placer les marches de la *Scala Sancta*, on ne crut pas mieux faire que d'en constituer l'accès à la chapelle qui conservait cette précieuse relique.

On ne sait quand elle vint à Rome, probablement de l'Orient ; une balafre qu'elle porte à la joue droite montre qu'elle n'avait point complètement échappé aux fureurs des iconoclastes. Innocent III l'entoura d'un riche cadre d'argent. On dit qu'à une époque que l'on ne saurait préciser, l'image sainte, menacée de destruction, fut recouverte par une toile sur laquelle un artiste se serait appliqué à reproduire le dessein primitif. Comment y a-t-il réussi ? Il serait difficile de le dire ; car la forme de l'encadrement ne permet point de séparer les deux images (s'il est vrai que la tradition ne soit pas une légende).

Cette Sainte Face est en si grande vénération, qu'on ne la découvre qu'à certains jours de l'année ; mais dans ces circonstances, l'obscurité de la chapelle, que ne dissipent point les nombreux cierges, les reflets sur le cristal qui couvre la peinture, l'éloignement, ne permettent pas de distinguer nettement ses traits. Or, le Souverain Pontife vient de décider que cette image serait transportée à Saint-Jean de Latran, et y resterait exposée à la vénération des fidèles du 22 au 29 avril.

Ce déplacement ne se fait que dans de grandes circonstances, mais il ne pouvait en être de plus impor-

tante que l'année jubilaire. Les fidèles ont pu ainsi satisfaire leur dévotion et leur pieuse curiosité.

De plus, le Souverain Pontife désireux d'augmenter le concours des fidèles, a accordé à tous les fidèles qui ont fréquenté les exercices de la retraite donnée pendant ces huit jours à Saint-Jean de Latran, de gagner leur Jubilé en faisant une seule visite aux trois autres basiliques. Le dernier jour, S. Em. le cardinal archevêque, Satolli, a fait l'office pontifical et récité l'homélie.

— L'inauguration solennelle du congrès archéologique que présidaient S. Em. le cardinal Parocchi et M. l'abbé Duchesne a eu lieu le 18 avril.

Quatorze cardinaux étaient présents.

On comptait 600 congressistes et 300 invités, parmi lesquels on remarquait M. Nisard, le comte Revertera et Mgr Merry del Val.

Le bureau de la présidence, était ainsi composé :

Président : M. l'abbé Duchesne.

Vice-présidents : NN. SS. De Waal et Buliche ; MM. les professeurs Gatti et Müller.

Secrétaire général : M. le professeur Marucchi.

Vice-secrétaire : M. le professeur Bervignini.

— Le Saint-père a décidé qu'il accomplirait dans le courant de l'année les vingt visites prescrites pour gagner l'indulgence de l'Année Sainte. Seulement, comme il ne peut sortir de l'enceinte du Vatican, ces visites se feront toutes à Saint-Pierre, et le Pape a désigné dans la basilique même quatre chapelles dans lesquelles il ira prier, substituant ces visites à celles qui sont prescrites pour les trois autres basiliques majeures. A ce pieux pèlerinage seront invités à prendre part les cardinaux et tous les dignitaires de la cour pontificale. Le Pape entrera chaque fois par la Porte Sainte en récitant les prières.

France. — La vieille église d'Aubervilliers, vénérable monument historique, aux portes de Paris, a été mise au pillage, puis incendiée dans la nuit de Pâques.

Avant l'incendie, les murs de l'édifice ont été souillés d'ordure, un ciboire arraché du tabernacle a été trouvé sur les marches de l'autel, on a essayé de mettre le feu aux vieilles bannières du chœur parmi lesquelles une bannière de Louis XIII.

Le feu, allumé ensuite au clocher et en divers endroits du monument, a amené la ruine complète du clocher qui, en s'écroulant, a troué les voûtes.

Le pompier Kundel et le sergent de ville Mousson ont été grièvement blessés. Le curé a été sauvé par miracle.

Des bandits encore inconnus, mais qui appartiennent assure-t-on, à la bande des malandrins anarchistes qui ont pillé l'an dernier l'église Saint-Joseph et qui ont récemment bénéficié d'une mesure de clémence, seraient les auteurs de cet attentat révoltant.

— VANNES. — *Le Calvaire breton de Lourdes.* — On sait que les diocèses de Bretagne ont décidé d'élever à Lourdes un splendide calvaire breton en granit. Ce calvaire est en chantier à Lannion, chez M. Hernot, maître statuaire, et douze ouvriers y travaillent. Lors de l'inauguration du monument à Lourdes, deux discours y seront prononcés : Mgr Dubourg, évêque de Moulins, parlera en breton, et M. le chanoine Duparc, recteur de la paroisse de Saint-Louis, à Lorient, en français.

— NICE. — *Notre-Dame de Laghet.* — Une magnifique cérémonie a eu lieu, jeudi, au monastère de Laghet, en présence d'une affluence considérable de pèlerins venus de la Provence, des Hautes-Alpes et du Piémont. C'était la solennité du couronnement de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Laghet.

La grand'messe a été chantée par S. Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, qu'assistaient les évêques de Nice, Fréjus, Gap, Nîmes, l'archevêque de Gênes, et les évêques de Coni et de Vintimille.

A l'issue de la grand'messe a commencé la cérémonie du couronnement, pendant laquelle un magnifique discours a été prononcé par Mgr Béguinot, évêque de Nîmes.

— *Une statue de Jeanne d'Arc à Chinon.* — Une belle fête a eu lieu à Saint-Etienne de Chinon, le 16 avril, sous la présidence de S. G. Mgr Renou, archevêque de Tours. Comme *l'univers* l'a annoncé, il s'agissait d'inaugurer une statue en marbre de Jeanne d'Arc, œuvre de l'artiste tourangeau M. Sicard, érigée dans cette église.

L'héroïne est représentée debout les yeux regardant le ciel : elle semble écouter ses voix et fait le geste de porter la main droite à son épée qu'elle soulève de sa gauche. La foule contemple cette statue avec une curiosité mêlée d'une sincère sympathie pour l'artiste.

— *La chapelle de la rue Jean-Goujon.* — La cérémonie d'inauguration de la chapelle de la rue Jean-Goujon a eu lieu le vendredi 4 mai 1900, jour anniversaire de l'incendie du Bazar de la Charité, à neuf heures et demie du matin.

S. Em. le cardinal-archevêque de Paris a présidé lui-même cette solennité.

Le jour même de l'inauguration de la chapelle, a paru un ouvrage à la mémoire des victimes. Cette publication contient une ode de M. François Coppée ; quelques pages écrites par M. le comte de Mun sur l'histoire du Bazar de la Charité, sur l'incendie du 4 mai 1897 et l'érection de la chapelle actuelle ; enfin une liste des victimes.

Les galeries de la Charité. — Les nouvelles galeries de la Charité, 25 rue Pierre Charron, ont été récemment inaugurées. On se rappelle qu'au lendemain de la catastrophe du Bazar de la Charité, la comtesse de Castellane s'engagea, en mémoire de sa mère, Mme Gould, à construire ces galeries où toutes les œuvres chrétiennes de Paris et du diocèse, trouveront un abri sûr pour des ventes, des conférences et des expositions.

S. Em. le cardinal Richard a béni le monument.

En Arménie. — *Granges pour la moisson.* — Ces pauvres Arméniens ! Nous ne pensons pas à eux tous les jours. Cinq ans se sont écoulés depuis que " les Turcs ont passé là ".

C'est de cette région, si épouvantablement éprouvée, que nous parviennent aujourd'hui des nouvelles consolantes.

Trente mille Arméniens, dans la seule province de Van, ont, depuis cinq ans, passé du schisme d'Eutychès à la foi catholique.

C'est ce que nous apprend Mgr Charmetant, l'infatigable directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, dans le dernier bulletin de cette œuvre. Cette évolution religieuse des communautés arméniennes au nord-est de la Turquie d'Asie, présente d'autant plus d'importance qu'on doit la rapprocher d'un mouvement analogue qui semble s'opérer en Syrie, et auquel la conversion de Mgr Boutros Sabdo, archevêque jacobite d'Homs, vient de donner un certain retentissement.

La conversion des trente mille eutychéens que signale Mgr Charmetant n'est peut-être que le prélude d'une série de retours à la foi catholique.

Les nestoriens semblent vouloir, en ce moment, suivre l'exemple des eutychéens. Eux aussi demandent à

rentrer dans l'Eglise catholique, dont ils se trouvent séparés depuis le concile d'Ephèse. De sorte que les deux erreurs opposées des deux fameux hérésiarques prétendant, l'une, que la double nature de Jésus-Christ suppose une double personne, l'autre, que l'unité de personne entraîne l'unité de nature, reviennent simultanément, en convergeant pour ainsi dire l'une vers l'autre, à la vérité proclamée par les conciles.

Japon. — *L'Eglise au Japon.* — Les lois de proscriptions édictées au Japon, en 1643, à la suite de la grande persécution, qui coûta la vie à plus de 150 Pères Jésuites, ont été officiellement abolies en 1876.

Dix ans plus tard, le gouvernement japonais admit un représentant officiel du Saint-Siège, Mgr Osof, qui remit à l'empereur du Japon une lettre autographe du pape Léon XIII ; et actuellement la Chambre des Pairs et la Chambre des représentants de l'empire comptent chacune plusieurs chrétiens dans leur sein.

La semence, jetée en 1549 par saint François-Xavier, a poussé et porté des fruits abondants.

L'Osservatore Romano de Rome le constate et dit que, depuis 1888, les catholiques jouissent d'une liberté absolue au Japon.

Dès le lendemain de l'abolition des lois de proscriptions en 1876, le Saint-Père Pie IX y établit des vicariats apostoliques et, en 1891, Léon XIII créa la province métropolitaine de Tokio, avec les évêchés suffragants de Hacodate, Nagasaki, et Osaka. Tokio compte actuellement 10,000 catholiques, Nagasaki 35,000, Osaka 5,000, Hacodate 5,000, soit en tout 55,000 fidèles, les étrangers compris.

Nous sommes donc encore loin des 250,000 catholiques indigènes signalés sous Sixte-Quint, quarante ans après l'arrivée de saint François-Xavier ; mais on y compte

déjà 47 prêtres indigènes, 9 religieux et 19 novices indigènes et 85 sœurs indigènes.

Il y a un Grand Séminaire, 2 collèges, 3 pensions de jeunes filles, 43 écoles primaires avec 3,000 élèves, 17 orphelinats avec 1,842 orphelins et orphelines, et un certain nombre d'hospices et de dispensaires

Tous ces établissements sont dirigés par des religieux et religieuses, presque tous originaires des diocèses d'Autun et de Chartres.

BIBLIOPHIE

Ouvrages reçus

JOSEPH SÉPET, avocat à la Cour d'Appel d'Aix, Président de la conférence Saint-Louis de Gonzague (1874-1898), par le P. J. Adam, S. J. 1 vol. in-18 jésus, avec portrait, 1 fr. 25. même librairie — Montréal et Québec, chez les libraires catholiques.

La *Vie de Joseph Sépet* devrait être le « livre de chevet » de tous les jeunes gens. Il est impossible qu'en lisant ces pages, un jeune homme ne se sente pas devenir meilleur. Ce n'est pas un héros des temps passés, dont la figure s'estompe dans le lointain de l'Histoire. C'est un jeune chrétien d'aujourd'hui. Il a respiré l'air ambiant. Son cœur a battu de tout ce qui fait tressaillir le cœur de la jeunesse de ce temps-ci. *Enfant, étudiant, soldat, jeune homme d'œuvres*, à chacun il peut dire : « J'étais comme vous. » Mort à vingt-trois ans, Joseph Sépet laisse un sillon lumineux : il a fait du bien ; il a été une force, une influence. Pourquoi ne pas être comme lui ? Sa vie n'est pas sortie du cadre commun. Il était pourtant désigné, — suivant une parole autorisée, — « à devenir l'un des chefs de l'armée du bien. »

La *Vie de Joseph Sépet* a sa place marquée dans le pupitre du collégien, sur le bureau de l'étudiant, dans la bibliothèque de toutes les œuvres de jeunesse. Ce livre est lumière et vie. Il doit susciter à Joseph Sépet de nombreux imitateurs.

L'ANNÉE DE L'ÉGLISE, 1899, par CH. EGREMENT, avec le concours de MM. J. de Aroujo de Lima, baron d'Avril, Paul Baugas, Léon Clugnet, J. de Coussanges, Georges Goyau, E. Horn, baron de Montenach, C. de Morawski, R. P. Piolet, S. J., RR. PP. Missionnaires, etc. etc. Deuxième année. 1 vol. in-12 de 660 pages. Prix : 3 fr. 50. Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte Paris.

Le nouveau volume de l'*Année de l'Eglise*, 1899, l'intéressante publication qu'a entreprise la maison Lecoffre, réalise un très notable progrès sur l'édition de 1898. Tout d'abord c'est le volume qui a été augmenté de plus d'un tiers, en même temps que le caractère a été modifié ; et c'est comme conséquence le développement donné à l'article sur le Saint-Siège et à certains pays d'Europe qui, dans l'édition de 1898, avaient été peut-être un peu brièvement traités. C'est ainsi que l'on remarqua le chapitre sur la Suisse, dû à la plume d'un collaborateur éminent, chez lequel derrière le chrétien et l'homme d'œuvres on devine facilement le politique et l'historien, et encore celui sur la Turquie, où l'on reconnaîtra la main d'un maître incontesté de ces difficiles questions qui éclaire d'un jour très nouveau cet Orient religieux si confus et pourtant si captivant.

Mais la caractéristique de cette nouvelle édition, c'est bien assurément l'importance donnée aux études, sur les Missions, tout à fait négligées en 1898.

« Or, nous dit M. Charles Egrement dans sa préface, grâce au concours aussi empressé que bienveillant des principaux ordres des missionnaires, cette lacune est aujourd'hui comblée. Nous avons pensé qu'à côté des études générales sur les pays païens, telles que celles que nous publions dans le présent

volume sur les missions d'Asie, il y avait place, dans un ouvrage comme celui-ci, pour des documents, des détails d'un caractère plus intime sur les travaux apostoliques de chacun des ordres ou congrégations de missionnaires qui envoient des pionniers de l'Évangile indistinctement sur tous les rivages. Eux seuls pouvaient faire la synthèse de leurs œuvres si multiples. Ce travail considérable et qui, dans bien des cas, n'avait jamais encore été fait, plusieurs congrégations ont bien voulu nous le donner dès cette année, les autres nous l'ont promis pour les années suivantes.

Et de fait, dès cette année nous trouvons des études très vivantes et très documentées sur les œuvres des Dominicains, des Jésuites, des Lazaristes, des Pères de Picpus, des Franciscains, etc... Les autres suivront et l'on aura ainsi peu à peu une histoire complète des missions catholiques qui n'existe pas. C'est là une heureuse initiative et appelée, nous en sommes sûrs, à un très grand succès.

Ajoutons, enfin, qu'une table alphabétique des noms propres termine avantageusement le volume et facilite les recherches.

LES ENFANTS DE LA VEUVE, par Tourmentin, avec préface de M. de Marcère, sénateur, ancien ministre. Un beau volume in-18 jésus. 3fr. Victor Retaux. Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris. Montréal et Québec, chez les principaux libraires catholiques.

De la préface de cette ouvrage nous détachons ce passage: « C'est rendre un sérieux service au pays que de l'éclairer sur l'origine, sur l'organisation, sur les tendances et sur les desseins formels d'une société qui a pris en quelque sorte possession de l'État. Je ne puis donc que vous féliciter et qu'engager le pays à lire votre livre qui est propre à l'éclairer sur ce qu'il lui importe, au plus haut chef de savoir. »

Ces paroles d'un homme politique, tel que M. de Marcère, dont les idées libérales sont incontestables, dispensent de tout commentaire.

Néanmoins, nous nous permettrons d'ajouter un mot. Ce livre pourrait aussi bien s'appeler : *Les francs-maçons peints par eux-mêmes*. L'auteur en effet, sans forcer la note, sans exagération de mauvais aloi, sans passion mauvaise, introduit savamment le franc-maçon, dans son œuvre, à l'aide de multiples documents d'une authenticité absolue ; il le fait parler, gesticuler, étaler lui-même ses appétits et ses actes, avec une précision remarquable et une originalité qui ajoutent au récit quelque chose de neuf, d'instructif et de saisissant. C'est la mise au point, par une plume compétente, de la question maçonnique qui, jusqu'à ce jour n'avait été que simplement ébauchée. *Les Enfants de la Veuve* auront un gros succès d'actualité, à la confusion et au grand déplaisir des hiboux ténébreux de la rue Cadet.

Actes Episcopaux

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 27 avril 1900. — Circulaire au clergé.

I. Collecte pour les incendies d'Ottawa et de Hull.

II. Règlement de la Caisse Ecclésiastique Saint-Joseph.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, 1er mai 1900. — Circulaire au clergé et aux fidèles. Quête pour les incendies d'Ottawa et de Hull.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL, 3 mai 1900. — Circulaire au clergé. L'incendie de Hull et d'Ottawa.

PEMBROKE, 2 mai 1900. — Circulaire au clergé. Collecte pour les incendies d'Ottawa et de Hull.

TROIS-RIVIÈRES, 2 mai 1900. — Circulaire au clergé. Prescrivant une quête pour les incendies de Hull et d'Ottawa.

VALLEYFIELD, 27 avril 1900. — Circulaire au clergé. Collecte en faveur des incendies de Hull et d'Ottawa.